

**SYNDICAT MIXTE du SCOT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche**

1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare

**26300 ALIXAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE  
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROVALTAIN  
Drôme-Ardèche**

Le 12 juin 2018 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Chanos Curson sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames GENTIAL, JAUBERT, JUNG, LAMBERT, et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD, BRET, CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS, LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Pouvoirs : de Mme MOURIER à Mme GENTIAL, de Mme ROSSI à M. BRET, de M. CHANTEPY à M. DUBAY, de M. SOULIGNAC à M. BRARD, de Mme THORAVAL à M. LABADENS.

Date de convocation 1<sup>er</sup> juin 2018 - Nombre de délégués en exercice : 45 - Nombre de délégués présents : 25

Nombre de pouvoirs : 5

**Objet : Budget supplémentaire**

Vu l'article L1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que lors de l'établissement du budget primitif 2018, le montant de l'excédent cumulé en fonctionnement était erroné car n'ayant pas pris en compte les dépenses payées en janvier 2018 sur l'exercice 2017 pour un montant de 7 753,80 €, il convient de corriger le budget en conséquence et de l'équilibrer en diminuant les recettes de fonctionnement,

Considérant que le Budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report et qu'il offre la possibilité de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

Considérant le budget supplémentaire présenté :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre Compte	Libellé	Montant €	Chapitre Compte	Libellé	Montant €
<b>011</b>	Charges à caractère général		<b>002</b>	Résultat de fonctionnement reporté	-7 753,80
6228	Divers	-7 753,80			
		-7 753,80	Total		-7 753,80

**LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré**

Pour : 25 délégués dont 5 disposant d'un pouvoir et représentant 30 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**DECIDE,**

- D'adopter le budget supplémentaire tel que présenté

**Ainsi fait et délibéré le 12 juin 2018 et ont signé au registre tous les membres présents.**

  
**Lionel BRARD**  
 Président

